

Processus Repreneuriat Québec

Cédant

Nom de l'entreprise et du cédant :



Étape 1

Préparation

- Historique de l'entreprise
- Bilan personnel
- Planification financière
- Testament
- Identification d'experts
- Fiscalité (ECGC)
- Type de vente : actions / actifs
- Évaluation de l'entreprise
- Analyse environnementale
- Scénario de transfert
- Fiche de vente (OA)



Étape 2

Présentation

- Mise en vente (Index)
- NDA entente de confidentialité
- Maillages
- Rencontre (repreneurs)
- Remise états financiers
- Remise documents
- Lettre d'intention (L.O.I)



Étape 3

Négociation

- Analyse de la L.O.I
- Négociation
- Support légal (juriste)
- Signature L.O.I
- Réception lettre de financement
- Vérification diligente
- Épuration états financiers
- Avis conformité (juriste)
- Convention de vente (notaire)



Étape 4

Transition

- États financiers clôturées
- Régulations retenues
- T2 et T1 – Rapport d'impôt
- Structure organisationnelle
- Rôles et responsabilités
- Implication employés (clés)
- Formation du repreneur
- Transition (propriétaire)

Experts

Planificateur financier :

Comptable :

Notaire / Avocat :

Fiscaliste :

Mathieu Labrecque, MBA, CIM
Expert, transfert & accompagnement
mathieu.labrecque@repreneuriat.quebec

Sous toutes réserves. Repreneuriat Québec se dégage de toute responsabilité dans le présent document.